

Présentation du programme de la spécialité **Arts plastiques**

Par S.Goldstein, IA-IPR, janvier 2019

Les principaux objectifs de cet enseignement sont :

- de percevoir et d'apprécier le rôle, la valeur et la vitalité des arts plastiques dans les sociétés du passé comme dans le monde actuel ;
- d'offrir aux lycéens la possibilité de développer, par la rencontre des œuvres et des artistes, un regard sensible, éclairé et critique sur le monde, d'affiner leur jugement esthétique ;
- d'acquérir des compétences et connaissances techniques, artistiques et culturelles.

- ▶ Il couvre l'ensemble des domaines d'arts visuels : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Ces domaines constituent un point d'appui pour le design.
- ▶ Il permet d'appréhender le fait artistique dans sa globalité : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception.
- ▶ Il est accessible à tous les élèves, ayant suivi ou non l'option en seconde. Il prolonge ainsi à la fois la scolarité obligatoire et enrichit les approches conduites en classe de seconde, dans une visée d'approfondissements et d'ouverture sur de nouveaux objectifs plus complexes liés à une spécialité.

Une spécialité qui vise la poursuite d'étude dans de nombreux cursus du supérieur :

- Université : arts plastiques, histoire de l'art et archéologie, médiation culturelle
- Classes préparatoire aux écoles supérieures d'art
- Écoles supérieures d'art, écoles d'architecture

Les modalités pédagogiques

- ▶ Les situations d'enseignement variées favoriseront la mise en activité des lycéens installés dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles en lien avec la création artistique et de réflexion sur l'art. Elles offriront ainsi de multiples possibilités de prises en compte de l'hétérogénéité de leurs profils et de leurs aspirations.
- ▶ L'organisation du programme s'organisent autour de trois champs de questionnements :
Les questionnements plasticiens (au moins 75 % du temps annuel disponible) en lien avec les langages et les pratiques plastiques ;
Les questionnements artistiques interdisciplinaires avec le design, l'architecture et le paysage, le cinéma, l'image animée et le jeu vidéo, ...
Les questionnements artistiques transversaux : l'artiste et la société, les rapports aux sciences et aux technologies, et ceux à la mondialisation de la création artistique.

Les compétences travaillées

- Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive
 - Expérimenter, produire, créer
 - Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif
- Questionner le fait artistique
- Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique